



Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

3321 - Soutien aux collectivités locales et aux associations

Activités socio-éducatives en faveur des jeunes Bas-Rhinois

Rapport n° CP/2016/273

Service gestionnaire :

J520 - Service de la jeunesse

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de renouveler la convention relative au Comité de suivi inter-financeurs, conclue entre la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, la Ville de Haguenau, la Communauté de Communes de la Région de Haguenau et le Département du Bas-Rhin.

Le présent rapport propose de renouveler pour la période 2015-2017, la convention conclue entre le Département, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Ville de Haguenau et la Communauté de Communes de la Région de Haguenau (CCRH), pour le fonctionnement du comité de pilotage inter-financeurs des structures d'animation de la vie sociale du territoire.

Comme la précédente convention, arrivée à terme fin 2014, le projet de nouvelle convention propose d'acter la volonté conjointe de la CAF, de la Ville de Haguenau, de la CCRH et du Département de poursuivre le soutien et l'accompagnement des structures d'animation de vie sociale, tels les centres socio-culturels.

Afin de porter un regard partenarial sur les structures et d'assurer une action publique concertée en direction des associations et des usagers, le Département et la Caisse d'Allocation Familiales se proposent ainsi d'installer des comités de pilotages inter-financeurs au sein des Communes et Communautés de Communes concernées par la présence et l'action d'un Centre socioculturel.

Les objectifs du comité de suivi inter-financeurs seraient :

- de partager des réflexions sur les enjeux auxquels sont confrontés les structures d'animation de la vie sociale ;
- d'arrêter une stratégie partagée, d'apporter des réponses coordonnées ;
- d'assurer le suivi des projets des centres socioculturels agréés de Haguenau et d'en évaluer les effets.

Ce projet de convention a déjà été approuvé par le Conseil Municipal de Haguenau et par le Conseil Communautaire de la Région de Haguenau en février 2015.

La commission territoriale du Territoire d'action Nord a émis un avis favorable au renouvellement de la convention le 25 avril 2016.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

-approuve les termes du projet de convention du Comité de suivi inter-financeurs, annexé à la présente délibération;

-autorise par ailleurs son président à signer cette convention

Strasbourg, le 25/05/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY